Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 22 (1877)

Heft: (17): Revue des armes spéciales : supplément de la Revue Militaire Suisse

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En somme et toujours: préparation soignée de l'attaque, puis: en avant!

Au milieu de la paix, nous ne sommes pas sûrs de la paix. Votre persévérance et votre zèle seront à la hauteur de la situation. C'est dans cette persuasion que je vous souhaite à tous la bienvenue.

Brugg, septembre 1877. Le commandant de la Ve division,
(Signé) E. ROTHPLETZ.

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS SUISSES.

Le Comité central a adressé aux sections cantonales et divisionnaires la circulaire ci-après :

Chers Confédérés et frères d'armes. — Nous nous empressons de vous donner communication de la décision suivante, prise dans notre assemblée de délégués du 11 courant, à Lausanne :

« La caisse centrale subventionnera annuellement une ou plusieurs » sections, à tour de rôle ; ce subside sera destiné à être appliqué à un » but militaire, spécialement à des reconnaissances. Le montant de ce » subside sera déterminé, suivant le nombre des membres de la sec- » tion, par le Comité central.

» Les sections qui auront reçu des subventions devront faire rapport, » sur leur emploi, à l'assemblée des délégués. »

Nous invitons donc les sections qui désireraient se mettre au bénéfice de cette décision, de vouloir bien s'annoncer, d'ici au 15 septembre prochain, au Comité central, en indiquant leur programme.

Le Comité central tiendra compte, en premier lieu, des demandes des sections qui n'ont pas de service cette année.

Agréez, chers camarades, l'assurance de notre dévouement.

Lausanne, le 22 août 1877.

Au nom du Comité central : *le Président*, F. LECOMTE, col.-division.,
le Secrétaire ad intérim, H. DUMUR, lieut. de carabiniers.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Equilibrer les finances de la Confédération préoccupe vivement les autorité fédérales.

Des commissions furent nommées dans les deux Conseils pour étudier la question de savoir quel serait le meilleur moyen de rétablir l'équilibre. Cette question est d'autant plus urgente qu'il résulte de l'examen attentif de la situation, qu'un déficit annuel et continu de quatre à cinq millions est plus que probable. La commission du Conseil national, présidée par M. Bucher (Berne), s'est réunie dernièrement ; elle a réparti ses travaux à diverses sous-commissions. La plus importante est celle chargée du département militaire; elle a été dévolue à M. Weck-Reynold (Fribourg) et Kaiser (Soleure), lesquels ont cru devoir s'adjoindre deux personnalités compétentes, MM. Hertenstein (Zurich), colonel d'artillerie, et Techtermann (Fribourg), major et chef du département militaire cantonal.

Les premiers débats ont porté sur l'organisation actuelle, dont on a décidé de soutenir le maintien, quitte à faire des réductions considérables dans le budget des dépenses. On pourrait, dit-on, réduire de 1 1/2 million le budget militaire. *Vedremos!*

— M. le major d'état-major Capponi a été désigné pour suivre les manœuvres d'automne de l'armée italienne.

— Pendant les services militaires, il arrive souvent que les ecclésiastiques sont appelés pour l'office religieux. Il a été soulevé la question de savoir si ces services seraient portés au livret de l'ecclésiastique comme service militaire. Le Département militaire a tranché la question négativement, en observant que la loi d'organisation militaire ne connaît pas de service religieux pour les services d'instruction, et si un ecclésiastique est appelé, cela n'a lieu qu'après entente et nullement d'après un

ordre militaire. Le service des ecclésiastiques est donc un service religieux civil et non point militaire.

— Le conseil de guerre de la IIIe division, réuni à Thoune sous la présidence de M. le lieutenant colonel Eugène Borel, pour juger un domestique d'officier, allemand d'origine, prévenu de vol dans un magasin de la maison qu'il habitait avec son maître près de la caserne de Thoune. L'objet du vol dépassant 200 francs, l'accusé a été condamné à deux ans de réclusion et à la perte des droits civiques pendant cinq ans, à la restitution des objets volés et aux frais.

Vaud. — Les lieux et dates de réunion pour le recrutement de 1878, sont fixés comme suit, chaque jour à 8 heures du matin :

Ier Arrondissement.

Lundi 10 septembre (Districts de Nyon et de Rolle) à Nyon.

Mardi 11 id. id d'Aubonne et de Morges. moins Ecublens et Chavannes s. Ecublens) à Morges

Mercredi 12 septembre (District de Cossonay) à Cossonay.

Jeudi 13 id. id. d'Orbe moins la commune de Vuitteboeuf et commune de Mathod) à Orbe.

Vendredi 14 septembre (District de la Vallée) au Sentier.

IIe Arrondissement.

Lundi 17 septembre (District de Grandson et commune de Vuitteboeuf) à Yverdon.

Mardi 18 id. id. d'Yverdon moins la commune de Mathod) à id.

Mercredi 19 id. id. d'Echallens et commune de Cheseaux s. Lausanne, à Echallens.

Jeudi 20 id. id. d'Avenches et Payerne, à Payerne.

Vendredi 21 id. id. de Moudon et Oron, moins la commune des Thioleyres à Moudon.

IIIe Arrondissement.

Lundi 24 septembre (District du Pays-d'Enhaut) à Château-d'OEx.

Mardi 25 id. (Cercles d'Aigle et de Bex) à Aigle.

Mercredi 26 id. id. d'Ollon, des Ormonts et de Villeneuve, à Aigle.

Jeudi 27 id. id. de Vevey (forains) à Vevey.

Vendredi 28 id. id. (Ville) à Vevey

Samedi 29 id. (District de Lavaux, cercles de Pully, de Romanel moins Cheseaux, communes d'Ecublens, Chavannes s. Ecublens et des Thioleyres, à Lausanne.

Lundi 1 Octobre (Cercle de Lausanne) à Lausanne.

Valais. — Ont été nommés à la date du 15 août 1877 :

Comme capitaines d'infanterie (fusiliers) :

MM. Rœssli, François, de Sion ; Gay, Jean-Baptiste, de St-Maurice ; Tornay, Zacharie, de Vollèges.

Comme Iers lieutenants d'infanterie (fusiliers) :

MM. Pellissier, Maurice, de St-Maurice ; Lang, César, de Viège ; Roten, Ferdinand, de Sion ; Jaggy, Jean, de Kippel ; Salzmann, Louis, de Naters ; Pitteloud, Jean-Joseph, des Agettes ;.

Comme Ier lieutenant d'artillerie :

M. Pierre-Marie Evéquoz, de Conthey.

France. — Le 3 septembre est décédé à St-Germain-en-Laye, près Paris, M. Thiers, un des plus éminents stratéges et historiens militaires de notre temps.

Orient. — Rien de marquant du théâtre de la guerre, malgré le grand bruit fait dans les journaux à propos de sanglants enfantillages de Chipka du 20 au 31 août. Nous disons enfantillages, car il n'y avait pas plus de motifs pour les Russes de s'obstiner à tenir ce point extrême que pour les Turcs de le reprendre de vive force.

Un engagement qui a eu lieu le 30 août, à Rasgrad, entre deux à trois brigades de Mehemet-Ali et un corps d'armée russe, resté indécis, a été beaucoup exagéré, ainsi que l'occupation de Lowatz par les Russes le 5 septembre après quelques escarmouches.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.